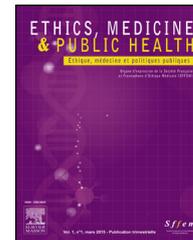




ELSEVIER

Available online at
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



DOSSIER « LA PERSONNE, SA VIE PRIVÉE ET LA CONFIDENTIALITÉ »
Réflexions

L'intimité en santé : définition, protection et projection



Intimacy in health: Definition, protection and projection

B. Bévière-Boyer (Maître de conférences-HDR en Droit privé)*

*Centre de recherche de droit privé et droit de la santé (EA1581), université Paris 8, Paris
Lumières UFR Droit, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex, France*

Reçu le 22 novembre 2016 ; accepté le 22 janvier 2017
Disponible sur Internet le 18 mars 2017

MOTS CLÉS

Clause de conscience ;
Corps ;
Dévoilement ;
Dignité ;
Exercice médical ;
Intimité ;
Lieux d'exercice
professionnel ;
Patient ;
Protection ;
Relation médicale ;
Ressenti intérieur ;
Santé ;
Secret professionnel ;
Vie privée

Résumé L'intimité définie comme le « fond caché de l'intérieur de l'homme » fait l'objet de peu de dispositions législatives s'y référant expressément. Pourtant, nombre de règles sous-jacentes, permettent d'enrichir la protection des patients dans ce domaine que ce soit à l'égard des personnes malades directement ou lors de l'exercice professionnel.

© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

* 84, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, France.
Adresse e-mail : benedictbeviere@hotmail.com

KEYWORDS

Conscience clause;
 Body;
 Uncovering;
 Dignity;
 Medical practice;
 Intimacy;
 Place of professional duties;
 Patient;
 Protection;
 Medical relation;
 Internal perception;
 Health;
 Professional confidentiality;
 Privacy

Summary Intimacy defined as “the bottom hidden within man” has few legal dispositions referring directly to it. However, several implicit rules increase patient’s protection in this respect, either directly towards patients or within professional duties.
 © 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Quelque chose est dû à l'être humain du fait qu'il est humain.

Paul Ricoeur [1]

Seulement dix articles se réfèrent à l'intimité dans le code de la santé publique¹, alors que pourtant, ce concept est omniprésent dans le domaine de la santé. Définie par « ce qui est le plus en dedans, au fond » [2], « ce qui est contenu au plus profond d'un être » [3], le « fond caché de l'intérieur de l'homme » [4], l'intimité s'applique à la vie intérieure de la personne, à son ressenti personnel et à son existence extérieure : l'exposition de son physique, de sa maladie, de son corps, de sa douleur, de ses espérances. L'intimité n'existe qu'à travers l'autre en ce qu'elle reste du domaine privé ou est dévoilée par une extériorisation la rendant publique et, par conséquent, sujette à des réactions et à des commentaires d'autrui. Elle peut être associée à la pudeur [5], sentiment de gêne qu'une personne éprouve à faire, à envisager devant ce que sa dignité semble lui interdire [6], ce qui renvoie à la discrétion, la réserve, la retenue, la décence. L'intimité se différencie du secret « qui doit être tenu caché » [7] en ce qu'elle relève d'un ressenti personnel intérieur psychologique, physique et moral, déclaré ou non, alors que le secret n'a d'existence que suite à un échange. Il est porté par la personne qui en est détentrice. L'intimité peut relever du secret lorsqu'un professionnel de santé a accès aux informations personnelles d'un individu sur ses sentiments, ses impressions, ses hontes, ses craintes, ses peurs, ses joies, ses espérances, ses envies, éléments personnels et exclusifs de toute personne dans son humanité, sa singularité, sa spécificité et sa dignité.

Partie intégrante de la personne, l'intimité doit, par conséquent, être protégée en ce qu'elle constitue l'émanation de ce que ressent, souhaite et appréhende tout individu, particulièrement dans le cadre médical où l'expression de l'être, dans son ressenti mental et corporel,

est exposée. La protection de l'intimité renvoie dès lors à la dignité de la personne dans toute sa subjectivité. Incarnant le plus profond de l'être, elle doit être reconnue en tant que telle, d'autant qu'elle constitue un élément intérieur du patient, par essence vulnérable en raison de sa maladie, de sa douleur, de sa prise en charge, de sa dépendance, du lieu où il se place et des interventions réalisées sur son corps. Pour ce faire, l'appréhension de l'intimité nécessite plusieurs projections : projection au présent en ce qu'il est nécessaire d'agir sans cesse en considération de l'intimité de la personne dans ce qu'elle ressent au fur et à mesure de sa prise en charge médicale ; projection du passé, en ce que certains événements et expériences antérieurs peuvent agir directement sur le ressenti la personne ; projection vers l'avenir permettant de mieux appréhender et gérer l'intimité de tout usager de santé par des travaux et des propositions prospectifs ; projection objective permettant de privilégier l'intimité de l'autre, sans se référer à sa projection personnelle subjective qui aurait pour effet de fausser toute appréhension. Si dans le domaine médical, l'éthique permet d'aider les praticiens à prendre en considération l'intimité par la mise en place d'outils et de méthodes permettant aux professionnels de mieux la gérer, le droit de la santé apporte diverses dispositions légales et réglementaires la visant directement ou s'y référant implicitement. Il permet ainsi de justifier une appréhension spécifique de l'intimité de la personne en droit de la santé (I) et par les professionnels de la santé (II).

L'intimité de la personne en droit de la santé

L'intimité, constituant un élément personnel interne de l'être, doit être valorisée dans le domaine de la santé. Les progrès technoscientifiques tendent de plus en plus à déshumaniser l'individu, celui-ci étant parfois davantage perçu comme un objet de prise en charge médicale, au détriment de ce qu'il ressent, en tant que personne humaine. Par exemple, dans le domaine de l'imagerie médicale, les

¹ Ce décompte est réalisé à partir de Légifrance en sélectionnant le mot « intimité » dans le code de la santé publique.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/7531586>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/7531586>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)